

Toujouse: l'association du Musée du paysan gascon est dissoute!

La commune reprendra le Musée



Toujouse: l'association du Musée du paysan gascon est dissoute!

L'association du Musée du paysan gascon, a vécu sous cette forme. L'assemblée générale extraordinaire du dimanche 21 novembre a décidé la dissolution. Elle revivra sous la direction de la municipalité à la prochaine saison touristique.

C'est avec beaucoup d'émotion que Marie-Reine Pagnault, la présidente, a annoncé cette décision du conseil d'administration, approuvée par l'assemblée générale extraordinaire dudit jour.

L'association a été créée par Jean Capin en 1991 et Marie-Reine lui a succédé à la présidence en 2011. « Jean Capin me suppliant de prendre sa suite, j'ai accepté sans connaître la charge de travail et les contraintes, mais je me suis investie avec quelques bénévoles (...) ».

Causes de la dissolution

La présidente voit comme cause de l'échec de l'association, le fait que le nombre de bénévoles présents pendant les vingt premières années de vie de l'association s'est amenuisé au fil du temps, sans que la relève soit faite. Ce qui a contribué à démotiver ceux qui restaient et se retrouvaient avec une charge de travail accrue.

Marie-Reine Pagnault, elle-même, a fini par s'épuiser et par donner sa démission, sans trouver de succession.

Autres causes de la dissolution :

la baisse tendancielle du nombre d'adhérents : de 148 en 2016, à 85 en 2021, en passant par 132 en 2017, 120 en 2018, 105 en 2019 et 96 en 2020,

la stagnation du nombre de visiteurs (1 033 en 2021), alors que l'on s'accorde à fixer aux environs de 5 000 le nombre nécessaire pour faire vivre le Musée de manière stable.

Dans la salle, une seule personne s'insurge contre la dissolution

Pierre Guichanné, ancien maire du Houga et ancien président de la communauté de communes est révolté contre la situation. Certes, il n'en veut ni à la présidente, ni aux bénévoles.

Mais il déplore que les maires des communes voisines n'aient pas plus soutenu le Musée.

Il remarque que, d'ailleurs, aucun maire n'est présent à cette assemblée générale clairsemée (27 présents porteurs de 37 pouvoirs pour 85 adhérents). De même, aucun des offices de tourisme en rapport avec le Musée n'est représenté. « C'est comme pour la course landaise, les maires laissent tomber notre patrimoine local », conclut Pierre Guichanné.

Et maintenant

Le patrimoine de l'association va devenir la propriété de la commune de Toujouse, sauf le pressoir à tissons, une cuve en bois cerclée et un chariot de puisatier, propriétés du département (qui resteront toutefois dans le matériel du Musée).

Le Musée devrait rouvrir ses portes au printemps prochain. Avec une nouvelle organisation, dont on ne sait encore rien. Pourra-t-il attirer 5 000 visiteurs par an ? Marie-Reine Pagnault a des idées pour rendre la visite vivante et variée dans le temps...



Antoine Garcia, Marie-Reine Pagnault, Jean Duclavé (vice président de la communauté de communes), Jacques Tartas (maire de Toujouse) 1bis 211121.jpg



Une assistance clairsemée



Pierre Guichanné n'est pas d'accord



Accès aux collections au Musée du paysan gascon



Le pressoir à taisonns



Le coin de l'armagnac



Le métier à tisser du XVIIe siècle



L'atelier du sabotier



Appareillage pour peser et ferrer les bovins



L'arrivée du troupeau de la transhumance en 2019